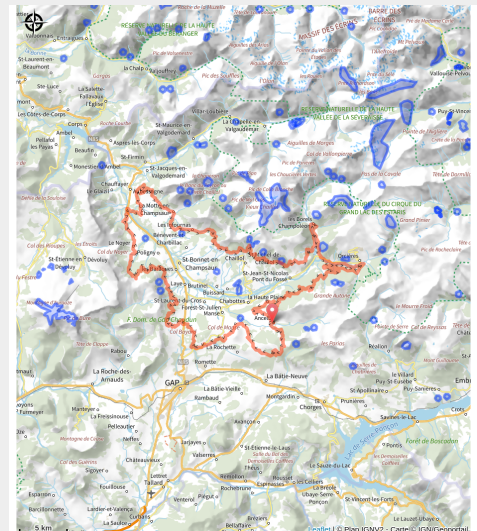


# Tour du Champsaur en VTT - 5 jours

Hautes-Alpes



Découverte du Champsaur en VTT (Bertrand Bodin)

Cette longue boucle permet de découvrir l'essentiel du Champsaur, secteur préservé du sud des Écrins. Cinq jours d'immersion dans cette vallée de montagne à l'influence méditerranéenne, aux paysages variés et surtout ensoleillés attendent vététiste. Au cours de ce périple, on peut croiser autant du lys orangé que de la lavande officinale ! Panoramas grandioses sur la vallée et les Écrins sont garantis, quel plaisir !

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 5 jours

Longueur : 143.8 km

Dénivelé positif : 6926 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Itinérance

# Itinéraire

**Départ** : Ancelle

**Balisage** : 🚩 VTT FFC boucle locale 🚩  
VTT FFC itinérance

**Communes** : 1. Ancelle

2. La Bâtie-Neuve

3. Forest-Saint-Julien

4. La Rochette

5. Gap

6. Laye

7. La Fare-en-Champsaur

8. Poligny

9. Le Noyer

10. Aubessagne

11. La Motte-en-Champsaur

12. Saint-Bonnet-en-Champsaur

13. Saint-Julien-en-Champsaur

14. Saint-Michel-de-Chaillol

15. Saint-Jean-Saint-Nicolas

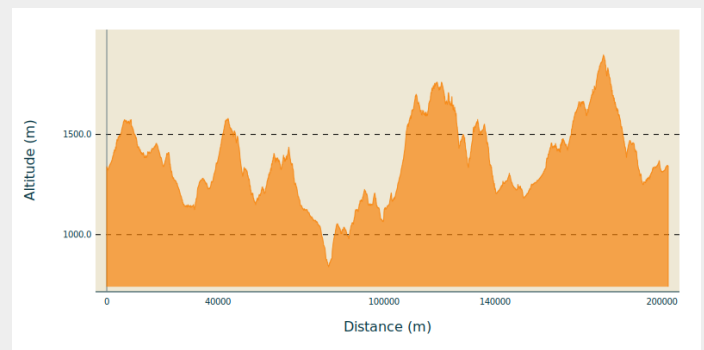
16. Champoléon

17. Orcières

18. Saint-Léger-les-Mélèzes

19. Chabottes

## Profil altimétrique

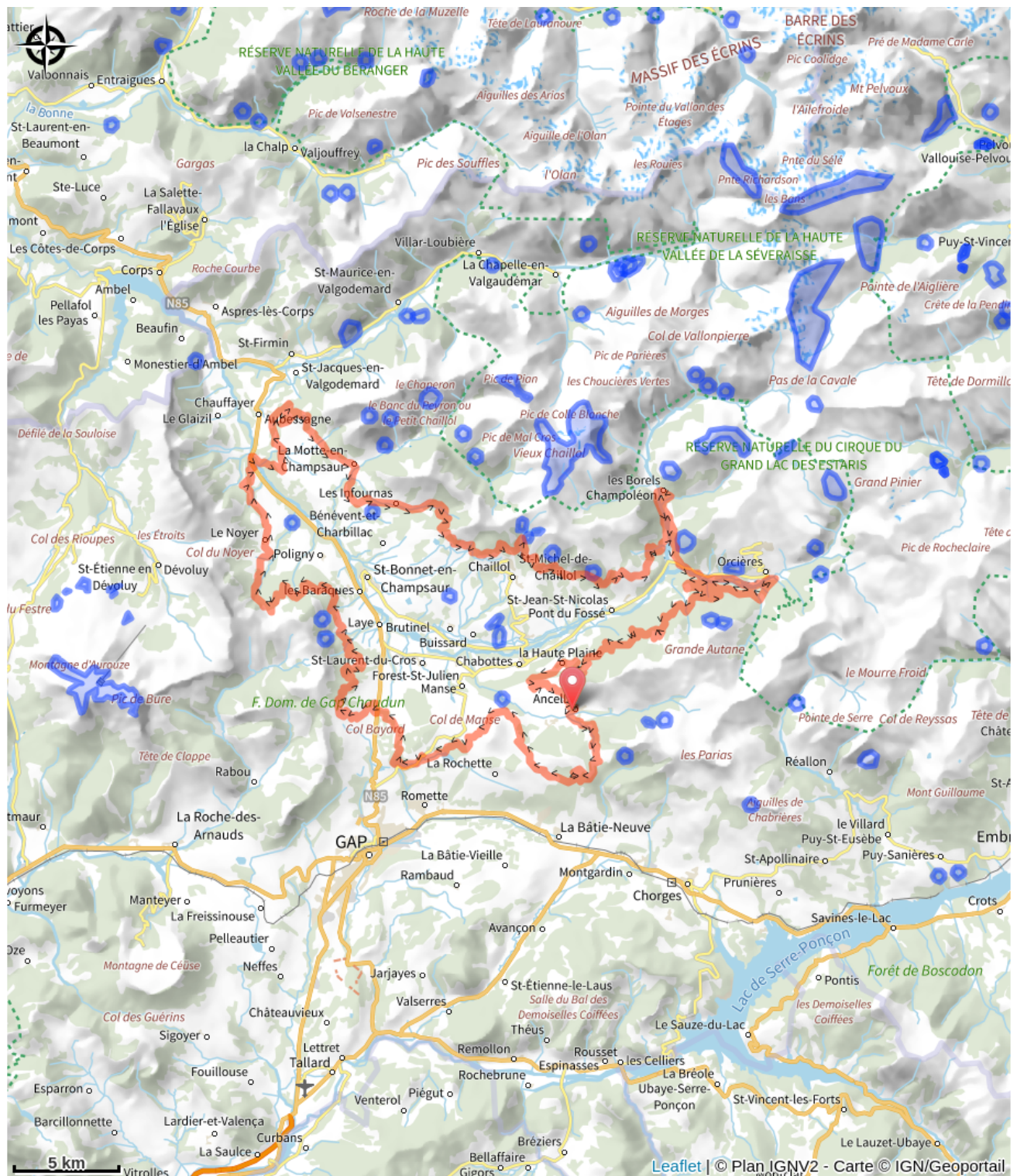


Altitude min 840 m Altitude max 1898 m

L'ensemble du circuit, surtout en première partie, est assez roulant sans aucune portion réellement difficile. Les passages en fond de vallée déroulent tranquillement sur des pistes agricoles et de petites routes peu fréquentées. Les montées en forêt, parfois longues, se font heureusement à l'ombre et permettent de rejoindre les alpages de chaque versant. Les sentiers en balcon que l'on utilise alors, (surtout au cours de la très belle deuxième étape), traversent ou redescendent en singles treks techniques et amusants. Ils occupent bien la journée, le mental et les muscles ! Les belles pauses panoramiques que l'on rencontre tout au long des passages physiques seront les bienvenues pour manger, contempler... ou faire la sieste !

Itinérance VTT

# Sur votre route...



# Toutes les informations pratiques

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone ! Et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2240m.

## **Circaète Jean-le-Blanc**

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone soit 1900m d'altitude pour cette zone.

## **Aigle royal**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol

de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

### **Faucon pèlerin**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2200m d'altitude à une distance de 300m sol.

### **Faucon pèlerin**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2080m d'altitude à une distance de 300m sol.

### **Circaète Jean-le-Blanc**

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1560m d'altitude !

### **Circaète Jean-le-Blanc**

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1520m d'altitude !

### **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes :  
Pierre-Frédéric Galvin : pierre-frederic.galvin@fdc05.com

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne  
Virginie Dos Santos : ogm.vds@gmail.com  
Blandine Amblard : ogm.amblard@gmail.com

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétrasyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétrasyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :

- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

### **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Alpes :  
Pierre-Frédéric Galvin : pierre-frederic.galvin@fdc05.com

Membre de l'Observatoire des Galliformes de montagne  
Virginie Dos Santos : [ogm.vds@gmail.com](mailto:ogm.vds@gmail.com)  
Blandine Amblard : [ogm.amblard@gmail.com](mailto:ogm.amblard@gmail.com)

Zone de tranquillité hivernale pour le Tétrasyre. Merci de veiller à respecter le balisage.

Le Tétrasyre s'abrite sous la neige pour passer l'hiver, souvent en bordure de forêt. Pour ne pas le déranger :

- A la montée, restez sur l'itinéraire principal ;
- A la descente en forêt et en bordure, passez au plus proche des traces de ski existantes ;
- Si vous croisez un animal, arrêtez-vous et laissez-lui le temps de partir ;
- Si vous avez un chien, gardez-le près de vous, ou mieux, laissez-le se reposer au chaud !
- Réalisez votre sortie entre 8h et 17h pour éviter la période où les animaux se nourrissent ;

## Source

Parc national des Écrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr/>